Pro Senectute : pour la vieillesse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **11 (1981)**

Heft 9

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SECRÉTARIATS CANTONAUX :
Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Première Foire suisse des aînés

Le message du Président Peter Binswanger

(Photo Erich Steiger)

«Aînés» a parlé, dans son dernier numéro, de cette première Foire suisse des aînés qui connut un beau succès, du 8 au 17 mai dernier, à Zurich. En complément à notre reportage, nous publions ci-dessous un résumé de l'allocution que prononça, au cours de la cérémonie d'ouverture, le Président du Comité de direction de la Fondation suisse Pro Senectute, M. Peter Binswanger.

En premier lieu, M. Binswanger s'est posé la question de savoir s'il était opportun, pour la Fondation, de participer à une manifestation à but essentiellement commercial et pouvant contribuer à une augmentation de la consommation chez les personnes âgées déjà très sollicitées.
Pour la Fondation, le point le plus important n'est pas la partie commerciale, mais bien toutes les activités qui se sont déroulées en marge de la foire et qui ont trait à l'information, aux divertissements et à la formation des aînés. Ces activités correspondent exactement aux buts de Pro Senectute en tendant à l'autonomie et à l'indépendance des personnes âgées.
En ce qui concerne l'aspect commercial, M. Binswanger a déclaré: «Une foire qui renseigne les personnes âgées sur les biens de consommation qui les intéressent particulièrement, qui leur permet de faire des comparaisons au sujet des articles offerts et des prix, qui leur permet de distinguer les méthodes de publicité tapageuses de celles qui sont plus sérieuses, tout cela conduit certainement à encourager un jugement original et critique et, de ce fait, à augmenter leur autonomie et leur indépendance.»
M. Binswanger a poursuivi: «L'un des autres buts de Pro Senectute est l'encouragement à l'effort personnel. Nous voulons amener les personnes âgées à s'aider elles-mêmes et, ainsi, à se rendre indépendantes de l'aide de tiers. Pour cela, nous nous opposons à une certaine mentalité du bien-être, qui veut aider à tout prix ceux qui ont besoin d'aide, se donnant pour tels ou même ne paraissant qu'en avoir besoin; mentalité qui finit par miner l'indépendance de ceux qui prennent soin d'eux. Apprendre aux aînés à s'aider eux-mêmes le plus possible est une tâche difficile pour Pro Senectute, mais combien agréable. Cette tâche doit conduire à une assurance accrue, à un plus grand contentement et, finalement, à une plus grande dignité humaine.»
En terminant son allocution, M. Binswanger a énuméré d'autres tâches incombant à la Fondation, et qui encouragent le maintien et le développement des capacités physiques, psychiques et morales des personnes âgées, telles que gymnastique et sport des aînés, cours de perfectionnement, ski de fond, cours de cuisine, bricolage, danse, etc.

J.-L. D.

«Catalogue de films — Thème Vieillesse»

La brochure «Catalogue de films — Thème Vieillesse» est parue auprès des Editions Pro Senectute. Ce catalogue illustré (comprenant 48 pages, format A5) est composé de la manière suivante:
un mode d'emploi du catalogue; des observations méthodiques quant à l'utilisation des films; un index par matière; des descriptions de films (52 films); une liste des adresses des maisons de distribution.
A part les données concernant le contenu des films, l'auteur, Hanspeter Stalder, donne également une brève appréciation de chaque film.
Cet excellent instrument de travail sur le thème de la vieillesse peut être obtenu, au prix de Fr. 5.—, auprès de Pro Senectute, case postale, 8027 Zurich.

(Photo G. G.)

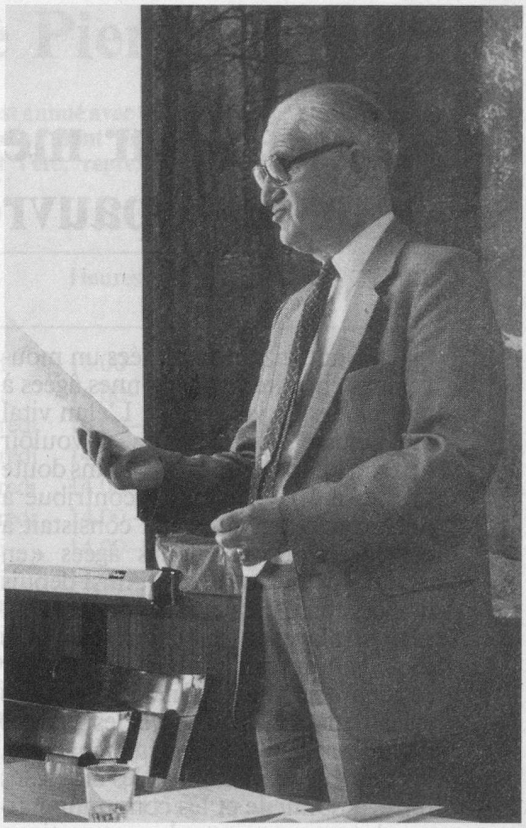

Henri Kaech: 20 années de présidence!

Le 30 juin, Pro Senectute Fribourg tenait son assemblée générale dans un restaurant bien connu de la capitale cantonale, le Richelieu. La réunion présidée (depuis 20 années) par M. Henri Kaech, fut intéressante et chaleureuse. Elle permit de documenter l'assistance sur les prestations éminemment sociales de la Fondation pour la Vieillesse au bénéfice des personnes âgées. Le but de Pro Senectute: «Donner de la vie aux années, rendre la vieillesse, ultime période de la vie, plus heureuse...» est poursuivi, à Fribourg comme ailleurs, avec dévouement et enthousiasme, dans les domaines les plus variés, à commencer par ces «consultations sociales» qui ne cessent de se révéler des plus précieuses. Le rapport d'activité le dit fort bien: «Cette activité consiste à fournir à une personne toutes les informations nécessaires afin qu'elle puisse prendre une décision de façon indépendante et conforme à la situation.» Journellement Pro Senectute donne des informations au sujet des homes et appartements pour personnes âgées, des possibilités de vacances et de cures, des rentes AVS, des prestations complémentaires et autres aides financières, des activités sportives, culturelles, etc. Mais la consultation sociale va souvent beaucoup plus loin: elle entreprend de défendre les intérêts des personnes âgées envers des tiers... Autres domaines auxquels Pro Senectute voue ses meilleurs soins: les vacances pour handicapés âgés, les vacances-échange dans les homes, les repas à domicile, les services du pédicure, le centre de location de fauteuils roulants, la gymnastique (1200 gymnastes répartis dans 70 groupes), le ski de fond, la natation, les sorties pédestres, etc.

103 personnes ont bénéficié d'aides mensuelles en espèces auxquelles il faut ajouter les contributions à des notes d'honoraires de médecins, à des séjours de convalescence, à des factures de chauffage et d'électricité. La Fondation a dépensé 12 000 Fr. sur le territoire fribourgeois pour faciliter l'acquisition de moyens auxiliaires: lunettes médicales, corsets, chaussures orthopédiques. Elle s'est aussi chargée de nombreuses enquêtes AI avec demandes d'allocations pour impotents AVS.

La collecte d'automne 80 a permis de récolter Fr. 49 000, soit 9,8% de plus qu'en 1979. Néanmoins, l'exercice 1980 se solde par un déficit d'environ 7000 francs.

En raison de la constante augmentation des prestations de Pro Senectute, le président Kaech souhaita de pouvoir saluer, cette année, des résultats de collecte plus fructueux, notamment par la technique du porte à porte, plus efficace que la distribution de bulletins de versement dans les boîtes aux lettres.

Après approbation du rapport d'activité et des comptes, l'assistance salua, au chapitre des nominations, l'accession à la présidence du comité du district de la Veveyse, de M. Bernard Rohrbasser, préfet, et l'engagement par Pro Senectute Fribourg, à la place de deux assistantes sociales démissionnaires, de MM. Michel Boni et Walter Kurz, assistants sociaux.

Hommage fut ensuite rendu à la mémoire du conseiller d'Etat et aux Etats A. Roggo, qui fut le président fondateur de la section. M. Roggo joua un rôle social éminent, notamment dans le cadre de Pro Senectute, pendant une douzaine d'années.

M. Henri Kaech prit la suite, comme le rappela en termes excellents le préfet de la Singine, M. Willy Neuhaus, vice-président de la section fribourgeoise. En effet, c'est en 1961 que M. Kaech fut appelé à la présidence cantonale, charge qu'il assume toujours avec autant de distinction que de cœur. M. Neuhaus lui exprima la gratitude des aînés du canton. Très applaudi, M. Henri Kaech, bien que retraité, promit de poursuivre son activité de président aussi longtemps que ses forces le lui permettront. Il remercia ses collaborateurs, notamment M. Robert Muller, le responsable du Centre Pro Senectute de Fribourg, pour sa collaboration exemplaire.

Après l'assemblée une séance d'information fut animée par le conseiller d'Etat H. Baechler, directeur du Département de la Santé publique et des Affaires sociales. Sujet: le règlement d'exécution de la loi du 21 février 1980 sur le subventionnement des soins spéciaux dans les établissements pour personnes âgées. L'orateur expliqua tous les aspects de cette nouvelle loi dont l'importance doit être soulignée. La population âgée ne cesse d'augmenter. Elle représente actuellement le 17,5% de la population totale. Dans le canton de Fribourg, 25 000 personnes ont plus de 60 ans... Précisons que par soins spéciaux, au sens de la loi, il faut entendre ceux qui sont prodigués aux personnes âgées par un personnel diplômé dans une profession médicale auxiliaire, à l'exclusion des soins dispensés par un médecin (art. 1er de la loi du 21.2.80).

Ajoutons encore que le président Henri Kaech informa aimablement l'assistance du déroulement de la fête du 10e anniversaire du journal «Aînés», le 21 octobre prochain, à Fribourg. Les aînés venus de toute la Suisse romande auront l'occasion de fraterniser avec leurs amis fribourgeois. Ils s'en réjouissent, et nous avec eux!

Pas de «sur mesure» pour les «pauvres honteux»

Depuis une dizaine d'années un mouvement entraîne les personnes âgées à participer à la vie sociale. L'élan vital qui pousse tout homme à vouloir «participer pour être» n'est sans doute pas le seul facteur qui a contribué à renverser la tendance qui consistait à considérer les personnes âgées «en retrait» de la vie sociale. Ainsi depuis une décennie plusieurs services se sont mis en place ou se sont restructurés dans notre région pour prêter leur concours à l'intégration des personnes âgées dans la vie collective: les services d'aide familiales et d'aides-ménagères, les infirmières visitantes, les clubs, les repas à domicile et les communautaires, les groupements de gymnastique et de ski de promenade, le Centre Pro Senectute etc.

Pour mettre le mouvement en marche, pour entraîner les personnes âgées à participer à la vie sociale il a nécessairement fallu instaurer des actions de «prêt à porter». C'est-à-dire créer des possibilités d'intégration pour l'ensemble des personnes âgées, tout en évitant l'écueil de les couper des autres générations. A chacun de s'interroger si les personnes âgées sont aujourd'hui plus présentes dans l'ensemble de la vie sociale. Pour ce qui nous concerne nous ne pouvons que nous réjouir lorsque leur participation dépasse le cadre des organismes s'occupant de leurs problèmes spécifiques. Aussi notre part «prêt à porter» consiste à soutenir les groupements et services collectifs avec le but de permettre aux participants de renforcer leur conviction d'appartenir à la collectivité. Comme pour l'ensemble des jeunes, il y a des mesures à prendre pour et avec l'ensemble des personnes âgées, en même temps de promouvoir des actions entreprises par elles-mêmes.

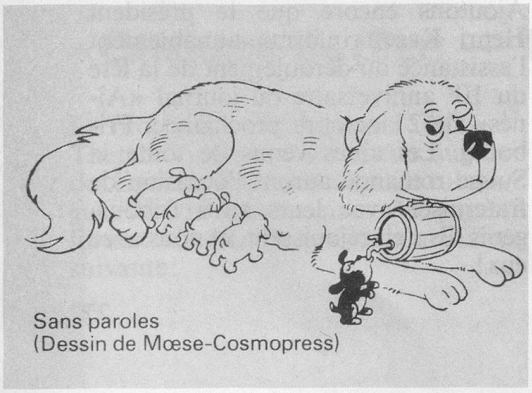

Sans paroles
(Dessin de Mœse-Cosmopress)

«Sur mesure»

Notre travail en tant que service social se restreint toutefois le plus souvent à une action «sur mesure». C'est-à-dire à une action au bénéfice des personnes âgées les plus vulnérables, tant sur le plan de la santé que sur le plan social et économique. Cette action «sur mesure» peut comprendre plusieurs facettes: vacances pour les personnes âgées handicapées, préparation d'une sortie d'hôpital, d'une convalescence, aide dans la décision d'un placement, aménagement sanitaire pour garantir et faciliter le maintien à domicile, soutien dans une dépression, dans une demande de reconnaissance, démarches administratives et juridiques, aide pour faire valoir des droits, soutien financier etc.

Au cours de l'année passée nous avons été à nouveau régulièrement en contact avec des personnes âgées défavorisées sur le plan économique.

On se souvient de la publication en automne 80 de l'enquête portant sur la situation économique des rentiers suisses. Si les conclusions se résumaient à «Ils vivent relativement bien» ou «Situation satisfaisante», l'enquête à toutefois relevé que 9,5 pour cent des personnes âgées à faible revenu devaient faire appel à des rentes complémentaires de l'AVS. L'enquête souligne aussi que 4,3 pour-cent de l'ensemble des rentiers aurait droit aux prestations complémentaires de l'AVS mais ne les demande pas. Il s'agit principalement des «pauvres honteux» note le rapport, c'est-à-dire des pauvres qui ont honte de leur pauvreté. Le rapport poursuit: «Ils disposent en général d'un degré de formation inférieur à la moyenne. Dans la mesure où ils ne sont pas en contact permanent avec leur famille ou d'autres parents, ils doivent être considérés comme des personnes, qui de manière latente ou manifeste, sont menacées économiquement, car la capacité de résoudre des problèmes inhabituels est inférieure à la moyenne.» Si la capacité de résoudre les problèmes diffère entre les individus, nous observons aussi que certains offices de compensation ne se préoccupent pas assez de faire valoir leurs droits aux bénéficiaires ou éventuels bénéficiaires aux prestations complémentaires.

Un minimum vital

Les difficultés matérielles d'un certain nombre de personnes âgées n'étant pas méconnues, quelles sont les perspectives de garantir à l'avenir en matière de PC un minimum vital et partant, d'éviter le «sur mesure» pour ces personnes.

Les prestations complémentaires sont destinées à couvrir le minimum vital aussi longtemps que l'AVS ne le couvre pas. Ainsi, selon les dispositions transitoires de 1972 de la Constitution fédérale, la Confédération alloue aux cantons des subventions variant selon leur capacité financière entre 30 et 70 pour-cent destinées au financement des prestations complémentaires. Les propositions en vue d'une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons suggèrent que les prestations complémentaires retournent dans la compétence des cantons. «Les prestations complémentaires ne sont qu'une partie d'un ensemble qui constitue l'assistance individuelle, tâche cantonale. Quoiqu'elles soient d'un type spécial et que leurs bénéficiaires y aient un véritable droit, elles ressortissent à l'assistance individuelle» note le rapport de la commission d'étude.

Si ces propositions sont retenues, la Confédération fixera un régime transitoire permettant aux cantons d'instituer un «système suffisant». Une détérioration de la situation des personnes âgées vivant avec des revenus en-dessous du minimum vital est toutefois à craindre si aucune loi-cadre fédérale ne fixe les taux minima de cette «suffisance». De plus, le fait de lier le droit aux prestations complémentaires à l'assistance individuelle contraindra ces personnes à avoir encore plus honte de leur pauvreté.

Quand pour faire des économies, l'Etat restreint son train de vie, ce n'est pas forcément les plus défavorisés et les plus démunis qui doivent être frappés par priorité. Au moment où l'Etat-Providence connaît un déclin sensible, l'Etat devrait au moins rester le garant de la compensation des inégalités sociales. Ou est-ce que le «sur mesure» et le «prêt-à-porter» sont simplement une question de mode?

Par ce rapport et cette réflexion nous avons voulu rendre compte de notre action pour et avec les personnes âgées.

F. Erard,
assistant social
Pro Senectute – Tavannes

VALAIS

Semaine de détente et de réflexion

Du 29 septembre au 3 octobre 1981 à la Pelouse sur Bex. Prix du séjour: Fr. 330.—, couvrant la pension, les boissons, conférence, animation et excursion. Les renseignements pour l'inscription et le programme sont obtenus à l'adresse suivante: Mlle Hanni Meier, Pro Senectute, rue des Tonneliers 7, 1950 Sion, tél. 027/22 07 41.

En Bourgogne avec Pro Senectute Valais

Ce voyage très attrayant aura lieu **du 28 au 30 septembre** prochain. Itinéraire: départ de Sion (av. Mathieu-Schiner), le lundi 28 septembre à 8 h. – Genève – Nantua – Bourg-en-Bresse – Beaune – Clos de Vougeot (château) – Dole – Pontarlier, et retour par le lac de Joux. Logement à Beaune.
Logement (ch. 2 lits), pension complète, visites, taxes et service sont compris dans le prix de Fr. 295.— (suppl. pour ch. 1 lit Fr. 40.—). **Inscriptions jusqu'au 10 septembre 1981** auprès de Pro Senectute, rue des Tonneliers 7, 1950 Sion, tél. 027/22 07 41.
L'inscription sera considérée comme définitive au moment du paiement sur ccp 19–361 Pro Senectute Sion.
Carte d'identité valable **ou** passeport rouge périmé depuis moins de 5 ans, indispensable.
Ce voyage, accompagné par une infirmière, permettra aux participants de visiter l'église de Brou, une cave à Beaune, l'Hôtel-Dieu de Beaune, le vignoble et le château du Clos-Vougeot.
Tous renseignements complémentaires au tél. 027/22 07 41.
(Une retenue de Fr. 50.— sera opérée pour toute dédite intervenant après le 10 septembre.) Toutes les personnes, dès l'âge de 55 ans , seront les bienvenues à ce voyage.

VAUD

Centre Pierre-Mercier

Le Centre de jour Pierre Mercier, à Lausanne est animé avec talent par les collaborateurs de Pro Senectute-Vaud. De nombreuses activités y sont proposées, de nombreux cours également. Ces derniers, suspendus pendant l'été, reprendront cet automne selon le programme suivant:

Programme des cours

Cours	Professeur	Jour	Heures	Prix pour 10 leçons	1re leçon
Dessin	M. Genier	Mardi	16.00–18.00	Fr. 60.—	29 sept.
Aquarelle	M. Genier	Mardi	14.00–16.00	Fr. 60.—	29 sept.
Modelage	M. Genier	Vendredi	16.00–18.00	Fr. 60.—	2 oct.
Peint. à l'huile	M. Genier	Vendredi	14.00–16.00	Fr. 60.—	2 oct.
Peint. s/bois	Mme Denys	Mercredi	14.00–16.30	Fr. 60.—	23 sept.
Peint. s/porcelaine	Mme Leuba	Mercredi	14.00–16.30	Fr. 70.—	7 oct.
Poterie	Mme Baudin	Mardi	14.00–16.30	Fr. 60.—	22 sept.
Patchwork	Mme Chevalley	Mardi Vendredi	14.00–16.30	Fr. 60.—	15 sept.
Tissage	Mme Chevalley	Mardi Vendredi	14.00–16.30	Fr. 60.—	15 sept.
Macramé	Mme Chevalley	Mardi Vendredi	14.00–16.30	Fr. 60.—	15 sept.
Rotin	Mme Chevalley	Jeudi	14.00–16.30	Fr. 60.—	17 sept.
Histoire de l'art	M. Rey	(Voir plus bas)			
Introduction à la musique (audition commentée d'œuvres classiques)	M. Dagon	Jeudi	10.00–11.15	Fr. 40.—	24 sept.
Introduction à la connaissance des médias (presse, TV, publicité)	M. Iffland	Vendredi tous les 15 jours	16.30–18.30	Fr. 60.—	9 oct.
Gymnastique combinant la respiration, l'esthétique et la musique (selon la méthode Margaret Morris)	Mme Rosenberg	Lundi	08.30–09.30	Fr. 50.—	5 oct.
Conversation					
anglaise	Mme Sand	Lundi	13.45–14.45	Fr. 2.—*	21 sept.
italienne	Mme Burnier	Lundi	15.00–16.00	Fr. 2.—*	21 sept.
allemande	Mme Chevalley	Jeudi	11.00–12.00	Fr. 2.—*	24 sept.
Prévention de l'arthrose (exercices de physiothérapie selon la méthode de Françoise Mézières)	Mme Christen	Mardi	09.30–10.30 10.30–11.30	Fr. 80.— Fr. 80.—	22 sept. 22 sept.
Conversation schwytzertutch	Mme Lenzen	Lundi	16.15–17.15	Fr. 2.—*	21 sept.

* l'heure

La finance du cours se paye lors de la première leçon.

Lorsque des fournitures sont nécessaires, elles se payent en plus de la finance d'inscription. Cependant, il n'est jamais nécessaire d'apporter du matériel à la première leçon.
Les ateliers du Centre sont ouverts librement à tous en dehors des heures de cours.
Les personnes qui devraient renoncer à s'inscrire à tel ou tel cours pour des raisons financières sont invitées à prendre contact avec M. André Denys, responsable du Centre.

Le cours d'histoire de l'art s'étendra sur 6 leçons. Il a pour thème:
Les Ecoles de Peinture de la Renaissance italienne.
Dates: 22.10, 5.11, 19.11, 3.12 1981, 21.1, 4.2 1982 à 14 h. 30.
Finance d'inscription pour les 6 séances: Fr. 36.— par personne.
Remarque: ce cours est offert au CPM par M. César Rey. La recette sera donc intégralement versée en faveur du Centre.

Pour tous renseignements, et pour s'inscrire, s'adresser au Centre Pierre-Mercier, tél. 021/23 04 23, de 9 h. à 17 h. 30, du lundi au vendredi.

Message neuchâtelois

L'automne revient, déjà! Septembre marque la rentrée 3e âge. Et quelle rentrée! Gymnastique, natation, promenades pédestres, clubs, centres d'accueil et de rencontre. Il y en a pour tous les goûts. Les possibilités sont nombreuses, tant en ville que dans les villages; les conditions financières permettent à chacun de bénéficier de cette panoplie «loisirs». Amis lecteurs, nous vous rappelons la journée «Aînés», mercredi 21 octobre 1981 à Fribourg. On peut y aller seul ou en groupe. Carte de fête sans repas Fr. 7.—, avec repas Fr. 17.—. Prenez contact avec le comité de votre club ou votre groupe de gymnastique. (Renseignements détaillés dans le corps du journal.)

Une fois l'an, le comité cantonal Pro Senectute, informe d'une façon générale les autorités et les personnes qui, professionnellement ou bénévolement, collaborent aux développements de ses activités. Cette assemblée — dite plénière — se tient, par rotation, dans l'un ou l'autre district de notre canton. Le mercredi 16 septembre elle aura lieu à Fontainemelon et le comité du Club des loisirs et les groupes de gymnastique du Val-de-Ruz y prendront une part active. Nous nous réjouissons de cette participation et de l'occasion qui nous sera donnée de faire plus ample connaissance avec le Val-de-Ruz.
Un service de repas s'organise et fonctionne déjà dans certains villages: Villiers, Les Hauts-Geneveys, bientôt Chézard Saint-Martin. Les personnes intéressées par ces repas (surgelés) prendront contact directement avec le secrétariat de Neuchâtel (038/ 24 56 56). Nous informons les retraités du Val-de-Travers que Mme Suisse a quitté notre canton. Depuis le 7 septembre, M. Haeberli, assure la permanence les lundis et jeudis matin. Vous pourrez l'atteindre au Centre œcuménique de Fleurier, tél. 038/ 61 35 05.

(Nous parlerons du rapport d'activité 1980 dans notre prochain numéro.)

CHRONIQUE DU **MDA**

TIVOLI 8
LAUSANNE
TÉLÉPHONE (021) 23 84 34

Voyages vacances

Egypte

A la suite du grand succès obtenu par le voyage de ce printemps, nous organisons un nouveau séjour en Egypte, du **25 octobre au 8 novembre 1981.**
Prestations: pension complète dans des hôtels de 1re catégorie, vols, excursions, et frais de visa.
Prix: Fr. 2930.— (réduction de Fr. 50.— pour membres MDA).

Programme
1er jour: Voyage en avion Genève–Le Caire.
2e et 3e jours: Visite du Musée égyptien, du Vieux Caire, de la Citadelle, des mosquées et de la synagogue. Visite de Memphis et des pyramides.
4e jour: Départ en avion pour Assouan.
5e et 6e jours: Visite de l'obélisque inachevé, du haut barrage de l'île Eléphantine, du Jardin botanique, du Mausolée de l'Aghakhan. Promenade en felouque sur le Nil. Excursion à Abu-Simbel par avion, visite des temples nubiens.
7e jour: Une journée libre.
8e jour: Départ d'Assouan en car pour Luxor. Visite des temples de Kom Ombo et de Edfu.
9e et 10e jours: Visite des temples de Luxor et de Karnak, de la Vallée des Rois et des Reines. Spectacle son et lumière à Karnak.
11e jour: Excursion à Abydos.
12e jour: Départ en avion pour Le Caire.
13e jour: Excursion à l'oasis de Fayoum.
14e jour: Journée libre. Soirée d'adieu.
15e jour: Retour Le Caire–Genève.

Les Cévennes, Villefort

Du 28 septembre au 4 octobre 1981.
Prestations: voyage en car, excursions, pension complète (vin à table).
Prix: Fr. 540.— (réduction de Fr. 50.— pour membres MDA).
Le village-vacances «Les Sédariès» est situé à Villefort, dans la zone périphérique du Parc national des Cévennes.
Climat tempéré par un environnement de forêts de pins et de châtaigniers. Les gorges du Tarn, l'Aven-Armand, les Causses, le Mont-Lozère, les Cévennes, la Garde-Guérin sont autant de sites à admirer.

Cure à Abano

Du 2 au 13 novembre 1981.
Prestations: voyage en car confortable, repas de midi à l'aller et au retour; **la cure complète** comprenant: visite médicale, 10 fangos, 10 bains thermaux, 10 massages, taxes d'entrée à la piscine, location d'un peignoir, pension et logement à l'Hôtel Terme ou Patria.
Hôtels tout confort. Grand parc-jardin, bar, piscine thermale couverte et de plein air.
Prix: Fr. 940.— (réduction de Fr. 30.— pour membres MDA).

Croisière d'une journée sur
les trois lacs
de Bienne, Neuchâtel et Morat, **dimanche 13 septembre 1981.**
Longer le vignoble du lac de Bienne, passer au large de l'île Saint-Pierre, s'engager dans la Thielle, naviguer sur le lac de Neuchâtel avant d'entrer dans le canal de la Broye qui mène au lac de Morat... C'est le Tour des trois lacs.
A Morat, pause de midi. A l'heure du thé, charmant arrêt à Neuchâtel. Vers le soir, Bienne apparaît à l'horizon.
Renseignements et prix de cette journée à disposition dans toutes les gares importantes de Suisse romande et au bureau des voyages CFF de Lausanne.

Reprise des cours

Lausanne
3 septembre: yoga
4 septembre: dessin.
28 septembre: anglais.
29 septembre: italien.

Genève
1–2 septembre: anglais.

Neuchâtel
24 septembre, de 9 h. à 11 h. 30.
Inscriptions au bureau de Neuchâtel, rue de l'Hôpital 10 (2e étage).
13–14 octobre: reprise des cours d'anglais.